

## LE RECRUTEMENT DES APPRENANTES ET APPRENANTS DANS LA BRANCHE BANQUE

### Valeurs de référence de la nouvelle formation initiale de trois ans «Employé(e) de commerce CFC»

Les valeurs de référence de l'apprentissage, valables pour les 19 branches, peuvent être consultées [ici](#).

#### Sans maturité professionnelle

Les deux profils actuels (profil B et profil E) ne seront pas maintenus. Désormais, des possibilités plus flexibles sont offertes pour répondre aux points forts individuels des apprenantes et apprenants, ainsi qu'aux exigences des entreprises formatrices. Poursuivez la lecture pour découvrir les informations sur les domaines à choix et les options. Le tableau des leçons s'oriente désormais sur les [domaines de compétences opérationnelles](#) et non plus sur les matières connues jusqu'à présent. Vous trouverez [ici](#) un aperçu des autres modifications.

#### Avec maturité professionnelle

La maturité professionnelle (MP) peut toujours être obtenue pendant l'apprentissage (MP1) ou après l'apprentissage (MP2). L'enseignement de maturité professionnelle se déroule comme auparavant dans les matières de promotion et d'enseignement connues: allemand, anglais, français, mathématiques, économie et droit, ainsi que finances et comptabilité. La maturité professionnelle est expliquée [ici](#) de manière brève et claire.

Après avoir réussi la MP, il est toujours possible de faire des études dans une haute école spécialisée dans le domaine commercial ou, en combinaison avec l'examen complémentaire «Passerelle», d'accéder aux hautes écoles universitaires. Pour plus d'informations sur le système éducatif et ses possibilités de carrière, [cliquez ici](#).

### Déroulement de l'apprentissage et informations sur l'apprentissage de la branche Banque

Vous trouverez le déroulement de l'apprentissage et les informations et documents importants pour l'apprentissage dans la branche Banque dans le [guide de la branche Banque](#).

Vous trouverez de plus amples informations sur l'apprentissage dans la branche Banque pour les jeunes et les parents sur notre [explorateur des formations](#) ou sur la page de la [formation commerciale initiale](#).

## Recommandations pour la branche Banque

### 1. Offre de places d'apprentissage

Le moment où les places d'apprentissage sont publiées est laissé à l'appréciation des banques. Il n'existe pas de recommandation de l'Association suisse des banquiers pour l'ensemble de la Suisse. Il existe parfois des accords au niveau cantonal sur le moment à partir duquel les places d'apprentissage peuvent être publiées ou octroyées. Les associations bancaires locales fournissent des informations à ce sujet. La [déclaration d'engagement concernant l'accompagnement du choix professionnel et l'attribution des places d'apprentissage](#) de la Conférence tripartite de la formation professionnelle est une recommandation non contraignante.

### 2. Signature du contrat

Actuellement, on vérifie avec les offices cantonaux de la formation professionnelle si le contrat d'apprentissage peut être complété par une clause qui remplace la signature physique des parents des éléments de qualification (jusqu'à présent, p. ex., les situations de travail et d'apprentissage). Dès que la décision sera prise, la clause correspondante sera ajoutée à cet endroit.

Le choix des domaines à choix ainsi que des options expliqués ci-dessous ne doit pas être pris en compte lors de la signature du contrat et ne concerne que les apprenantes et apprenants de la formation commerciale initiale **sans maturité professionnelle**.

### 3. Domaines à choix (formation commerciale initiale sans maturité professionnelle):

Au début de la formation, les parties contractantes (apprenantes et apprenants, parents, entreprise) se mettent d'accord sur l'un des domaines à choix suivants:

- **Deuxième langue étrangère**  
Connaissances orales et écrites approfondies  
Niveau de langue: niveau B1 selon le portfolio international des langues (cadre de référence du CECR)
- **Travail de projet individuel**  
Communication orale et acquisition de compétences culturelles dans une deuxième langue étrangère  
Les niveaux de langue suivants sont visés: comprendre B1 / parler B1 / écrire A2

Le délai dans lequel la décision doit être communiquée dépend de l'école professionnelle concernée.

## Recommandation pour la branche Banque

Les apprenantes et apprenants qui visent un niveau linguistique plus élevé dans la deuxième langue étrangère sont invités à choisir le domaine à choix de la «**deuxième langue étrangère**». Cela permet d'acquérir le même niveau de langue qu'auparavant dans le profil E.

Il est recommandé aux apprenantes et apprenants qui visent un niveau de langue inférieur dans la deuxième langue étrangère de choisir le domaine à choix «**travail de projet individuel**».

Il n'est pas encore clair si les deux domaines à choix permettront une admission sans faille à la maturité professionnelle 2 (p. ex. en raison d'un manque de compétences en langues étrangères). Les écoles professionnelles fournissent des informations à ce sujet.

Pour plus de détails (idée directrice, objectifs évaluateurs, niveau de langue), veuillez consulter le [plan de formation](#) aux pages 40 et 41.

## 4. Options (formation commerciale initiale sans maturité professionnelle):

Les options élargissent certaines compétences opérationnelles existantes dans le profil de qualification.

Les parties contractantes (apprenantes et apprenants, parents, entreprise) se mettent d'accord sur le domaine de compétences opérationnelles à approfondir en troisième année d'apprentissage. Le délai dans lequel la décision doit être communiquée dépend de l'école professionnelle concernée. La plupart du temps, ce sera au cours de la deuxième année d'apprentissage.

Les options suivantes sont disponibles:

- **Finances**

Traitement de tâches dans le domaine de la comptabilité financière

- **Communication avec les groupes d'intérêts dans la langue nationale**

Conduite d'entretiens de conseil, de vente et de négociation exigeants dans la langue nationale

- **Communication avec les groupes d'intérêts dans la langue étrangère**

Mener des entretiens de conseil, de vente et de négociation exigeants dans une deuxième langue nationale ou en anglais

- **Technologie**

Encadrement et mise en place de technologies et évaluation d'importantes quantités de données

## **Recommandation pour la branche Banque**

Il est recommandé de choisir les options d'approfondissement en fonction des points forts de l'apprenante ou apprenant et des besoins de l'entreprise.

Toutes les banques peuvent proposer toutes les options. Si les compétences des options ne peuvent pas être apprises par la pratique sur le lieu de travail, elles peuvent aussi être contextualisées. De plus amples informations sur la contextualisation peuvent être consultées dans le [guide de la branche Banque](#).

Un passage sans examen après la formation en maturité professionnelle 2 est possible, indépendamment du choix de l'option.

Pour plus de détails sur les objectifs de performance, veuillez consulter le [plan de formation](#) sur les pages suivantes:

- Finances (page 27)
- Communication avec les groupes d'intérêts dans la langue nationale (pages 32 et 33)
- Communication avec les groupes d'intérêts dans la langue étrangère (pages 33 et 34)
- Technologie (pages 38 et 39)